



Votre rendez-vous quotidien

Français | [Nederlands](#)

CongoForum et sa

[Mission](#) | [Newsletter](#) | [Sponsors](#) | [Contact](#)

News

DERNIÈRES INFOS

Dernières infos

Communiqués de presse

Reportages

Appels & offres d'emploi

Analyse et réflexion

Coopération

Economie

Fiche du Congo

Fiche de la Belgique

Développement

Interviews

Liens

Chercher

23.01.06 F. Reyntjens sur l'évolution politique et sociale au Congo (CongoForum)

Anvers – En décembre 2005, la nouvelle Constitution a été approuvée. D'ici juin, il y aura encore au minimum deux élections. Il faut en effet élire le Président, le Parlement et les élus locaux avant le 30 juin 2006. C'est peut-être dernière chance qui s'offre au Congo, de devenir un état démocratique, avec un fonctionnement normal. Nous avons parlé avec le prof. Dr. Filip Reyntjens, de l'Institut de Développement et d'Administration (IOB) de l'Université d'Anvers, fin connaisseur du Congo, des problèmes et difficultés que ce pays rencontre dans son processus de transition.

Il y a eu, comme prévu, des difficultés dans l'enrôlement des électeurs, qui ont occasionné des retards. L'UDPS d'Etienne Tshisekedi, qui d'abord boycottait les élections, veut à présent y participer. Il demande une réouverture de l'enrôlement. Est-ce une manœuvre de retardement de Tshisekedi?

Je crois que l'UDPS a reconnu son erreur. Tshisekedi avait annoncé, début 2005, que la transition devait prendre fin le 30 juin 2005. A cette date, le pouvoir appartenait au peuple, terme par lequel il voulait se désigner lui-même. Il allait alors prendre, à Kinshasa, le pouvoir "qu'il n'y aurait qu'à ramasser". Ce plan a échoué. Ensuite, il a boycotté le referendum et aussi le premier enrôlement des électeurs. Il a appelé ses partisans à ne pas se faire enregistrer. Le but était d'empêcher la tenue du referendum constitutionnel. Deuxième échec. Maintenant, il se rend compte qu'il va perdre les élections faute de pouvoir se faire enrôler, lui-même et ses partisans, ou que même il ne pourra peut-être pas du tout prendre part aux élections. Je crois que Tshisekedi a fait une très grosse gaffe. Il a pensé qu'elle pourrait encore s'arranger. Maintenant, il essaye de sauver ce qui peut encore l'être.

Il ne saurait s'agir d'une manœuvre de retardement. Tshisekedi disait déjà l'année passée que la transition devait prendre fin au 30 juin 2005. Il ne peut donc se permettre d'être à présent lui-même la cause d'un nouveau retard dans ce processus qui doit sans faute s'achever au 30 juin 2006. Cette date est constitutionnellement fixée. Déjà sa thèse de 2005 était des plus discutables du point de vue constitutionnel. En effet, la possibilité de prolongations de deux fois six mois a toujours été prévue. Une prolongation de plus, c'est impossible.

J'espère que le plus possible d'électeurs et de candidats de l'UDPS pourront malgré tout participer aux élections. L'UDPS est un parti important. De plus, il a une certaine légitimité historique. Mais la participation de ce parti ne peut pas avoir lieu au détriment du processus de transition.

Le président de la CEI, Apollinaire Muholongu Malu Malu, est un homme très souple. Il a déclaré d'une part qu'il est impossible de rouvrir le processus d'enrôlement, et c'est un fait. Mais il a aussi fait sentir qu'il serait prêt à faire une exception pour eux qui voudraient se porter candidats. L'enregistrement se poursuit à Kinshasa et dans l'Equateur. Il est naturellement impossible d'y envoyer les membres ou les électeurs de l'UDPS s'y inscrire par avions charters. Je ne sais donc pas s'ils pourront être enrôlés.

Il faut élire un nouveau Parlement , un nouveau Président, de nouvelles autorités locales, et il faut former un nouveau gouvernement avant le 30 juin 2006. Arrivera-t-on à le faire dans les temps?

Le calendrier proposé est assez réaliste. Il est formidable qu'on ait pu réussir l'enrôlement des électeurs: On a enregistré plus de 25 millions de Congolais. Certains ne l'ont pas été: soit parce qu'ils ne l'ont pas voulu, soit parce qu'on n'a pu les atteindre – il y a au Congo de grands groupes qui sont totalement détachés de l'état et qui sont donc hors de sa portée – mais quand l'on est capable d'organiser un referendum pour plus de 25 millions de votants, dont une notable majorité va effectivement voter, que le résultat est "oui" à 84,31%, cela donne à cet exercice une grande légitimité.

Techniquement parlant, il doit être possible de s'en tenir à cette "deadline". D'ici le 30 juin, deux élections doivent encore avoir lieu. Politiquement, c'est une autre affaire: il faut encore voter un certain nombre de lois (électorales). Un certain nombre d'acteurs au Parlement – des individus plutôt que des partis – n'ont aucun intérêt à voir arriver les élections car ils savent qu'ils ne seront pas élus et donc qu'ils vont perdre les avantages dont ils jouissent à l'heure actuelle.

Ingérence étrangère

Notre ministre fédéral des Affaires Extérieures, Karel De Gucht, a déclaré en septembre 2004 que le Congo "n'a pas de classe politique dirigeante". Avait-il raison?

J'aimerais connaître la réaction de De Gucht si un Congolais déclarait, après un séjour de 48 heures en Belgique qu'il n'a pas rencontré un seul homme politique qui lui ait fait impression. Cela ne correspond pas à la réalité. Il faut tenir compte d'un contexte d'extrême pauvreté. Le Congo est un pays très pauvre. Je crois que nos politiciens ne réagiraient pas différemment s'ils devaient vivre dans le même contexte de pénurie. Quand Jean-Luc Dehaene, en 1999, a perdu ici les élections, il n'a rien dû abandonner de son confort. En Afrique, c'est différent. Qui perd le pouvoir, perd tout. Ne pas avoir le pouvoir, c'est ne rien avoir. C'est vrai qu'il y a beaucoup de ces politiciens congolais qu'on appelle des 'politiciens alimentaires', d'après 'la politique du ventre' de Jean-François Bayart, qui décrit le système politique africain comme un buffet: Il faut atteindre ce buffet pour pouvoir se remplir l'estomac. C'est sûrement vrai pour pas mal de Congolais engagés en politique, mais je connais personnellement en politique nombre de Congolais qui sont compétents, qui ont une manière éthique de penser et d'agir, qui se soucient du bien commun et qui ne sont donc en tous cas pas plus mauvais que le politicien belge moyen.

Bien des Congolais sont irrités des ingérences passablement impératives de la communauté internationale dans ces élections. Encore la semaine passée, Roger Meece , l'ambassadeur US à Kinshasa, a déclaré que, pour lui, l'UDPS ne peut plus participer aux élections. N'y a-t-il pas là un danger, d'inciter les Congolais à des sentiments xénophobes et racistes?

En un sens, je comprends l'irritation de beaucoup de Congolais, d'autre part, je constate des réactions très différentes devant une même ingérence. Quand elle vous est favorable, vous l'acceptez. Quand elle ne vous est pas favorable, vous dites : c'est une ingérence dans les affaires intérieures du Congo. Je ne crois pas à une réaction généralisée de xénophobie. Il est un fait que la communauté internationale a pris le risque d'encadrer fortement ce processus. Elle a fait ce qu'elle devait faire, mais en prenant aussi activement la direction des opérations, elle court le risque que tout échec lui sera reproché.

Que peut faire la Belgique via le CIAT ou par d'autres voies pour contribuer à la réussite du processus électoral ?

Pour le moment la Belgique fait ce qu'elle peut: en collaboration avec l'Afrique du Sud et la MONUC, la Belgique contribue aux initiatives qui visent à la création d'une armée unifiée. L'ambassadeur belge à Kinshasa, Johan Swinnen, invite de plus des politiciens congolais, des gens de la société civiles et des gens d'affaires afin qu'ils se parlent et pour les encourager à mener à bien le processus de transition. En outre,

le Commissaire Européen au Développement et à l'Aide Internationale, Louis Michel, se préoccupe de maintenir le Congo à l'agenda. L'UE est, de fort loin, le premier bailleur de fonds du Congo. C'est en grande partie grâce à Louis Michel. Il est clair qu'il continue à jouer au niveau européen le même rôle qu'il a eu en tant que Ministre belge des Affaires Extérieures. La Belgique tente aussi d'apporter des éléments de réponse à ce qui est le problème central du Congo: le manque d'un état fonctionnel. On aide ainsi la réforme de la fonction publique et la restauration de l'administration fiscale. Ce sont là des conditions de base pour l'existence d'un état, que l'on travaille dans un contexte démocratique ou totalitaire. Il faut un état minimal qui existe et il n'y en a pas pour l'instant. C'est ça, le grand défi du Congo.

Construire un Etat

On craint des violences ethniques après les élections. Dans quelle mesure ce risque est-il réel et la Constitution prévoit-elle des garanties pour les minorités?

Nous attendons toujours de voir ce que sera la loi électorale. On examine toujours divers systèmes concurrents. Il y a des partisans du scrutin majoritaire, des la proportionnelle et d'un système à "listes bloquées", où les électeurs ne peuvent voter qu'en case de tête et ne peuvent rien changer à l'ordre de présentation des candidats. Il ne voit pas encore clairement quel système l'emportera, mais ce sera probablement un système proportionnel à listes bloquées. Dans le contexte de la protection des minorités, cela a l'avantage d'éviter que les élections ne tournent au référendum ethnique. Avec des listes bloquées on pourrait éviter que survienne dans certaines régions – surtout dans l'Est: les deux Kivu, l'Ituri – ce qui a causé bien des problèmes au Burundi en 1993: un recensement ethnique. Du moins si, en composant la liste, on a suffisamment tenu compte des équilibres nécessaires, non seulement dans la représentation des groupes ethniques, mais aussi des hommes et des femmes. On parle beaucoup moins de la question du genre sur les listes. J'espère – surtout si finalement on vote à listes bloquées – que les femmes aussi seront suffisamment représentées.

Pour l'instant, il n'y a pratiquement pas de mécanismes juridiques au Congo. La nouvelle Constitution met en place tout un nouveau système, avec un Conseil d'Etat, une Cour de Cassation et une Cour Constitutionnelle. Le Congo n'a jamais eu un tel système. Ya-t-il assez de juges compétents ? Et ces tribunaux pourront-ils fonctionner en toute indépendance?

Il y a en tous cas assez de juristes. Les Facultés de Droit crachent chaque année un nombre impressionnant de juristes sur le marché. LA Faculté de Kinshasa à elle seule a environ 5.000 étudiants et il y a encore les facultés de Lubumbashi, Kisangani, Bukavu,... Les rues du Congo sont pavées de juristes. Au-delà, il y a la question de qualité: la plupart des récipiendaires ne sont effectivement pas suffisamment compétents, mais il y en a quand même quelques bons.

En ce qui concerne l'indépendance, il faudrait tenir savoir si les juges après les élections se sentiront suffisamment à l'aise pour juger en toute indépendance. Ce n'est pas sûr. Il est manifeste que dans une démocratie les chances d'un jugement indépendant sont plus grandes que sous une dictature ou un autre régime illégitime. Ce n'est pas là pure théorie, c'est ce qu'enseigne l'expérience.

En principe, ce devrait être l'une des suites de l'entrée en fonction d'un nouveau Président et d'un nouveau gouvernement démocratique, d'améliorer nettement, tout aussi bien les pratiques de la police et des services de sécurité que l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Il y a un risque que des criminels de guerre soient élus, lors de ces élections, et donc jouissent de l'immunité : doit-on l'éviter, et si oui, comment ?

Cela dépend de ce dira la loi sur ce point précis. L'immunité des Parlementaires est une mesure classique pour les protéger contre les influences et les pressions venant de l'Exécutif. L'immunité est fréquemment consentie uniquement pour les fautes 'normales', pas pour des actes comme le génocide, les crimes de guerre ou contre l'humanité. Beaucoup de ces gens ont commis de tels actes ou du moins peuvent être à bon droit suspectés de les avoir commis. Si les exceptions classiques sont

prévues, leur mandat parlementaire ne les protégera donc pas. Dans le cas contraire, la lutte contre l'impunité devient fort difficile. On le voit pour l'instant au Burundi où, de fait, les deux partis sont en train de s'accorder mutuellement l'impunité. C'est là une évolution fort dommageable, car l'impunité conduit à de nouvelles violations des droits humains et doit être activement combattue.

Quid de la corruption dans l'armée ? De diverses sources, on dit que ¼ du budget de la défense serait absorbé par les soldes de soldats fantômes...

Ces chiffres sont impossibles à démontrer, mais qu'il y a un certain nombre de 'soldats fantômes', c'est un fait. Il en va exactement de même pour la hiérarchie militaire que pour le monde politique. C'est le même problème de pénurie. Beaucoup – pas tous – accumulent tant qu'ils peuvent. De là l'idée, d'ailleurs encore sans application, de charger un organisme extérieur comme la MONUC du paiement des soldes.

Une situation du même genre prévaut dans la fonction publique. Il y a deux ans j'ai fait partie d'une mission sur la réforme de cette fonction. Nous avons constaté là aussi qu'on payait bine des « fonctionnaires fantômes » : des pensionnés gens ou morts depuis longtemps. Au Ministère de la Fonction Publique, il y avait encore 1.100 employés sur les feuilles de paye, alors qu'il n'y en avait que 250 effectivement au travail. Cette situation n'a pas changé.

Qu'en est-il de l'intégration des différents groupes rebelles dans les FARDC?

Cela se passe mieux qu'on ne pouvait le craindre, moins bien qu'on ne pouvait l'espérer. Au total on est en train d'intégrer 6 brigades sur un total de 14 ou 15. Le grand danger pour le Congo, c'est que quand un parti, qui est un ex-mouvement de rébellion, perd les élections – Je pense très concrètement au RCD-Goma, qui a bien des chances d'être le grand perdant des élections, et au MLC – la tentation est terriblement forte, pour lui, de reprendre les armes et de redevenir une rébellion. Le passé enseigne que pour prendre le pouvoir, une Kalachnikov vaut mieux qu'un bulletin de vote. Voyez l'Angola: quand l'UNITA y a perdu les élections, elle est repartie en rébellion.

Observateurs et MONUC

Dans quelle mesure est-ce la paix au Congo? La situation permet-elle des élections normales?

La situation au moment des élections sera loin d'être idéale. Il faudra faire très attention dans certaines régions : le Nord-Katanga, l'Ituri et les deux Kivu restent très fragiles. Au Nord-Kivu il y a de plus encore un certain nombre d'acteurs politico-militaires qui ne cachent pas qu'ils veulent saboter la transition. Je pense au gouverneur du Nord-Kivu, Eugène Serufuli, mais aussi au général Laurent Nkunda, qui est sous mandat d'arrêt international, mais que personne n'essaye de capturer.

Faut il plus de troupes à la MONUC? Au Katanga, il n'y a que 100 soldats de l'ONU.

Je n'aurais jamais osé espérer que l'on en arriverait à un contingent de 15.000 soldats. C'est presque un miracle. La MONUC a démarré avec 5.000 hommes et le nombre s'est accru progressivement mais le nombre des troupes est moins important que leur qualité. D'accord, 100 soldats pour tout le Katanga, c'est trop peu. Mais le problème, c'est qu'il y avait deux zones potentielles de conflit connues depuis longtemps: l'Ituri et le Kivu. LA crise au Katanga est un phénomène assez récent auquel un déploiement de troupes ne pourrait pas changer grand chose: les rebelles Mai Mai devraient être intégrés, mais cela ne s'est pas encore produit. Cela conduit à de considérables déplacements de population – 60.000 personnes d'après les chiffres les plus récents.

EN outre, il y a résurgence du vieux problème katangais des Lunda et des Luba. Cette situation ethnique bipolaire est très difficile à gérer. Le Congo dans son ensemble est multipolaire, mais localement les situations bipolaires sont fréquentes: Lendu contre Hema, Lunda contre Luba, Hutu contre Tutsi,... Une troupe armée n'y changera rien. Vous ne pouvez pas mettre un soldat de la MONUC à côté de chaque Luba ou Lunda.

Mercredi prochain, 25 janvier 2006, le Premier Ministre Guy

Verhofstadt discutera avec le Sec. Gal de l'ONU Kofi Annan d'un éventuel élargissement de 3.000 soldats pour la MONUC. Est-ce assez?

Verhofstadt joue avec l'idée que l'UE pourrait, à la requête de l'ONU mettre temporairement à sa disposition une force d'une ou deux brigades, donc au total quelque 3.000 hommes. Il est surtout important que ce soient de bonnes troupes. La quantité peut jouer un rôle, pour montrer que vous êtes là, mais il faut surtout avoir des troupes de qualité. S'il faut entreprendre ça avec des soldats du Bangladesh, *forget it!* On ne peut rien en faire.

Faut ils que des observateurs occidentaux assistent aux élections ?

Les observateurs sont d'une très grande importance: c'est d'après eux que les élections seront réputées légitimes ou non. Si la violence ne vient pas le perturber, je pense que le déroulement des élections sera relativement correct: elles seront de toute manière une compétition. Pas comme celles de 2003 au Rwanda où tout était contrôlé par le FPR et où il y a eu des fraudes massives. Là, il n'y avait même pas de témoins nationaux: il n'y avait qu'un parti. Seule la commission européenne d'observation a parlé de fraude, mais cela a fait une grande impression.

Au Congo, comme au Burundi il y a six mois, vous êtes face à une situation compétitive et les principaux partis ne vont pas manquer de faire contrôler tout le processus par leurs propres témoins qui bien sûr ne sont pas neutres. C'est ce qui se passe aussi en Belgique: chaque parti a accès à chaque bureau de vote ou de dépouillement et peut vérifier que les opérations se déroulent correctement.

Il y aura aussi des milliers de témoins impartiaux de la société civile. Vous avez diverses organisations ayant l'encadrement du processus électoral comme finalité. Il faudra aussi une forte présence internationale. On ne peut pas être partout et en fait ce n'est pas nécessaire. Il est important que ce processus, s'il se déroule correctement, reçoive une marque internationale de légitimité et que des observateurs extérieurs puissent voir ce qui éventuellement se passerait mal. Mon impression est que, si la violence ne vient pas les perturber, ces élections se dérouleront assez correctement. Pas de manière parfaite, mais correcte.

Deux issues

Il y a deux issues pour l'avenir du Congo: une optimiste et une pessimiste. Le scénario optimiste c'est que la transition réussit, que les partis et les acteurs se soumettent au verdict des urnes et que le processus politique devienne un système politique fonctionnant normalement. On pourra alors penser à reconstruire l'état. Sans état il n'y aura jamais de développement, ni de stabilité. De plus, il faut rétablir le contrôle sur l'intégralité du territoire. Alors, très vite, en 5 à 10 ans, le Congo pourra engendrer lui même de plus en plus de moyens pour son propre développement: par la fiscalité et par une exploitation correcte de ses richesses naturelles.

Le scénario pessimiste est tout aussi réaliste: si tout ou partie des groupes ou des acteurs (les ex-mouvements de rébellion, pour les nommer clairement) n'acceptent pas les résultats des élections, ils peuvent déclencher une nouvelle guerre civile. La réaction de la communauté internationale sera courte et claire: Le Congo est 'incurable', il n'y a rien à faire. Nous en avons assez, nous vous avons donné une chance qui a coûté cher et va encore coûter davantage; élections, sets d'identification, MONUC, ...

Si le Congo ratait cette chance, il n'y en aurait pas d'autres avant 15 ans. Le Congo sera alors totalement abandonné par la communauté internationale et continuera à sombrer. En ce moment, il n'y a pas encore eu de situations "somalienne" au Congo, seulement des "pré-somalienne". Si de telles situations se présentaient, alors il y aurait un trou noir par absence d'état, chacun pour soi, des seigneurs de la guerre, des pillages qui essaieront partout dans la région. Un trou sombre au centre de l'Afrique..

Espérons qu'en n'en arrivera pas là.

© CongoForum – Tijs Laurens, 19.01.06, traduit du néerlandais par Guy de Boeck.

A quoi ressemble l'avenir du Congo ?

[Retour](#)